

**2 - Exercice 2015 - Autorisation de principe accordée au Maire  
pour accomplir certains actes de gestion courante -  
Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2322.2  
du Code Général des Collectivités Territoriales**

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : Par délibération en date du 17 avril 2014, vous m'avez accordé, pour toute la durée de mon mandat, les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement des diverses opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous fais part des opérations effectuées à ce titre :

**I - Contentieux**

**- Affaire SCI D. c/ Commune de Besançon** : Défense des intérêts de la commune de Besançon dans le cadre d'un appel formé devant la Cour Administrative d'Appel de Nancy le 8 septembre 2015.

La société requérante sollicite l'annulation du jugement rendu par le Tribunal Administratif de Besançon le 9 juillet 2015, et l'annulation de la participation pour non réalisation d'aires de stationnement d'un montant de 21 001,96 € ainsi que de la décision du Maire de Besançon de rejet de sa réclamation préalable en date du 16 décembre 2013.

Par ailleurs, la société requérante demande la condamnation de la Ville de Besançon à lui payer la somme de 5 000 € sur le fondement de l'article L. 761-1 du Code de Justice Administrative ainsi qu'aux entiers dépens.

**- Affaire Association V. c/ Commune de Besançon** : Défense des intérêts de la commune de Besançon dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon en date du 18 août 2015.

La requérante sollicite l'annulation de la décision implicite de rejet du Maire de Besançon suite à la demande d'aménagement d'itinéraires cyclables dans les deux sens de circulation rue Xavier Marmier, reçue en mairie le 21 juillet 2015, invoquant notamment la violation de l'article L. 228-2 du Code de l'Environnement.

**- Affaire V. c/ Commune de Besançon** : Défense des intérêts de la commune de Besançon dans le cadre de l'appel formé devant la Cour Administrative d'Appel de Nancy.

La société requérante sollicite l'annulation du jugement rendu par le Tribunal Administratif de Besançon le 20 février 2014 la condamnant à régler à la commune une somme de 43 490,17 € HT suite aux désordres constatés sur la toiture de la maison de quartier de Velotte en 2012. Par ailleurs, la société requérante demande la condamnation de la Ville de Besançon à lui payer la somme de 1 500 € sur le fondement de l'article L. 761-1 du Code de Justice Administrative ainsi qu'aux entiers dépens.

**II - Marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 186 000 € HT depuis le 01/01/2014) et marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT :**

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
<b>Département TIC</b>			
Assistance son et vidéo pour les conseils municipaux	14/08/2015	VIDELIO IEC 92230 GENNEVILLIERS	Maximum : 75 000 € HT

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
Fourniture, mise en service, maintenance d'un système de billetterie et de contrôle d'accès pour la piscine-patinoire La Fayette	15/06/2015	OEM TERMINALS 85206 FONTENAY-LE-COMTE	125 766 € HT
<b>Département Eau et Assainissement</b>			
Station d'épuration de Port Douvot Tranche 1 - Renouvellement des membranes d'aération	05/08/2015	BMGE 68840 PULVERSHEIM	286 193,50 € HT
Vérifications périodiques réglementaires des dispositifs d'ancrage, des lignes de vie et des EPI antichute Lot n° 2 : vérification lignes de vie sur mâts de stade	17/08/2015	DEKRA INDUSTRIAL SAS 25480 ECOLE VALENTIN	Maximum : 135 000 € HT
<b>Direction Espaces Verts, Sportifs et Forestiers</b>			
Parc Urbain de Planoise - Jardins familiaux de la Bousserotte : aménagement de 10 nouvelles parcelles	03/09/2015	FCE 25270 LEVIER	39 930 € HT
<b>Direction Grands Travaux</b>			
Aménagement rue Francis Wey	16/09/2015	ENTREPRISE ROGER MARTIN 25410 DANNEMARIE-SUR-CRETE	99 497,45 € HT
<b>Direction Petite enfance</b>			
Mobilier petite enfance	08/07/2015	MATHOU 12850 ONET-LE-CHATEAU	Maximum : 15 000 € HT
Matériel de puériculture	06/07/2015	BERROUS 94386 BONNEUIL-SUR-MARNE	Maximum : 15 000 € HT
<b>Direction Parc Auto et Logistique</b>			
Marché subséquent à l'accord-cadre pour la fourniture de carburant GNR, gazole et super sans plomb 95 Lot n° 3 : super sans plomb 95	10/08/2015	F3C FRANC-COMTOISE CARBURANTS COMBUSTIBLES 25110 BAUME-LES-DAMES	Maximum : 23 500 € HT
Marché subséquent à l'accord-cadre pour la fourniture de carburant GNR, gazole et super sans plomb 95 Lot n° 2 : Gazole	13/08/2015	THEVENIN ET DUCROT DISTRIBUTION SAS 25000 BESANÇON	Maximum : 23 000 € HT

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
Marché subséquent à l'accord-cadre pour l'acquisition de véhicules Lot n° 8 : camionnette - charge utile 600 kg	26/08/2015	MATERIEL ET APPAREILLAGE MECANIQUE MAM 78190 TRAPPES	16 997,18 € HT
Marché subséquent à l'accord-cadre pour l'acquisition de véhicules Lot n° 8 : camionnette - charge utile 600 kg	27/08/2015	MATERIEL ET APPAREILLAGE MECANIQUE MAM 78190 TRAPPES	16 997,18 € HT
<b>Direction Voirie et Déplacements Urbains</b>			
Fourniture de peinture, produits de traitement, petits matériels pour recouvrement de tags	07/08/2015	LA CITE DES COULEURS 25000 BESANÇON	Maximum : 75 000 € HT
Acquisition d'une auto-laveuse autoportée à moteur - parking Pasteur	10/08/2015	PRODIM 13127 VITROLLES	18 423,85 € HT
Jalonnement dynamique : accroissement du parc de signalisation	07/08/2015	OPTIFIB 37260 MONTS	24 790 € HT

**III - Avenants aux marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT / avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 186 000 € HT depuis le 01/01/2014) / avenants sans incidence financière ou inférieurs à 5 % aux marchés de fournitures et services supérieurs à 300 000 € HT ou aux marchés de travaux supérieurs au seuil de la procédure adaptée (5 186 000 € HT depuis le 01/01/2014) :**

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants supérieurs à 5 % (uniquement pour les marchés formalisés)
<b>Direction Espaces Verts, Sportifs et Forestiers</b>				
Fourniture et pose de jeux pour enfants de 2 à 6 ans - Square chemin des Vareilles Avenant n° 1 : Réalisation de deux dalles béton en accompagnement de la glissière sur butte	AJ3M 21160 COUCHEY	22 363,50 € HT	3 040 € HT	/

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants supérieurs à 5 % (uniquement pour les marchés formalisés)
<b>Direction Grands Travaux</b>				
Condamnation du tunnel situé entre le Moulin St-Paul et l'Avenue Gaulard Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires liés à la découverte d'un sol pavé ancien entraînant une modification du projet suite à une recommandation de la DRAC	SNCB 25000 BESANÇON	6 189,60 € HT	870,40 € HT	/
Aménagement d'un mur anti-crue sur l'avenue Gaulard Avenant n° 1 : Prolongation du délai du marché de 1 mois	COLAS EST 25410 DANNEMARIE- SUR-CRETE	274 949,60 € HT	Sans incidence financière	/
<b>Direction Petite enfance</b>				
Acquisition et maintenance de matériels électroménagers Lot n° 1 : Achat d'appareils électroménagers de nettoyage Avenant n° 1 : Augmentation du montant maximum du marché	JAVEL BARBIZIER 25000 BESANÇON	20 000 € HT	3 000 € HT	/
Acquisition et maintenance de matériels électroménagers Lot n° 2 : Achat d'appareils électroménagers domestiques Avenant n° 1 : Augmentation du montant maximum du marché	SARL BERSOT 25000 BESANÇON	30 000 € HT	4 500 € HT	/
Acquisition et maintenance de matériels électroménagers Lot n° 5 : Maintenance du matériel électroménager Avenant n° 1 : Augmentation du montant maximum du marché	SARL BERSOT 25000 BESANÇON	20 000 € HT	3 000 € HT	/

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants supérieurs à 5 % (uniquement pour les marchés formalisés)
<b>Direction Sports</b>				
Gardiennage et surveillance de diverses installations municipales Lot n° 1 : Surveillance renforcée piscines/patinoire Avenant n° 2 : Augmentation du montant maximum	GPS SECURITE 25000 BESANÇON	50 000 € HT	7 500 € HT + Avenant n° 1 : 7 500 € HT	/

### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce bilan.

«**M. LE MAIRE** : Est-ce qu'il y a des remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de prendre acte de ce bilan.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 9 novembre 2015.